

FABRICANT : BABB CO (F)

DESCRIPTION / APPLICATIONS :

Le T50 est un additif destiné entre autres à être injecté par une pompe doseuse dans des équipements utilisant de l'eau courante, par exemple pour rincer des pièces lors du contrôle par ressuage, lorsque ces pièces sont facilement corrodées.

Avantages :

L'utilisation du T50 est très facile : pas de préparation compliquée, juste une pompe doseuse. Ce produit, efficace à très faible dose, est compatible avec tous les produits de ressuage.

Produits associés : /

MISE EN OEUVRE

Le T50 est prévu pour être ajouté à l'eau travaillant en eau perdue. Ne pas mettre le produit concentré en contact avec aluminium, cuivre, zinc, ou leurs alliages, ni PVC.

L'additif est ajouté à raison de 1 à 10 mL par litre d'eau (après essai) dans l'eau de rinçage.

Attention :

- La pompe doseuse doit être commandée par le flux d'eau, et non par une minuterie.
- Si l'on veut travailler en eau recyclée, après traitement, nous consulter pour l'appareil de mesure qui doit **impérativement** commander alors la pompe doseuse.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Aspect	liquide
Couleur	brun
Densité	1,12 g/cm ³ à 20°C

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE

Transport / Manipulation : voir fiche de donnée de sécurité (FDS).

Stockage : Stocker entre + 10 et + 50°C (50 et 120°F).

Garder les emballages fermés entre chaque prélèvement.

1 Date : 06-07-2017 Rédigé et vérifié par : F. Héron

Cette fiche annule et remplace la précédente.

Les informations de cette notice sont données de bonne foi mais n'ont qu'une valeur indicative et n'impliquent par conséquent aucun engagement, ni aucune garantie de notre part, notamment en cas d'atteinte aux droits appartenant à des tiers du fait de l'utilisation de nos produits. Les données qui y sont exposées rendent compte d'essais effectués par BABBCO SOCOMORE NDT qui se réserve par ailleurs le droit d'apporter des modifications techniques au produit. Ces données ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour l'adéquation du produit à chaque cas déterminé. Nous vous invitons à vérifier dans tous les cas la législation locale applicable à l'utilisation de notre produit. Nos services sont à votre disposition pour information.

1 Date : 06-07-2017 Rédigé et vérifié par : F. Héron